

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

| | |
|-------------------------------|-------------------|
| <i>Vœux du Maire</i> | <i>Page 1 à 2</i> |
| <i>CR Conseil Municipal</i> | <i>Page 2 à 3</i> |
| <i>Infos mairie</i> | <i>Page 3</i> |
| <i>Remerciements</i> | <i>Page 4</i> |
| <i>Paroisse</i> | <i>Page 4</i> |
| <i>La Souleïado</i> | <i>Page 4</i> |
| <i>Sudoku</i> | <i>Page 4</i> |
| <i>Ass. Aide aux familles</i> | <i>Page 5</i> |
| <i>Texte</i> | <i>Page 5 à 6</i> |
| <i>Dernière minute</i> | <i>Page 6</i> |

MÉMENTO

- **Samedi 6 février :**
Messe à l'église à 18h00
- **Mercredi 17 février :**
Assemblée générale « La Souleïado »



VŒUX DU MAIRE

VŒUX 2010

Chères Montbrisonnaises, chers Montbrisonnais,

L'année 2009 ne s'achève pas dans une totale sérénité pour les élus, la réforme des collectivités territoriales fait peser sur nous quelques inquiétudes, la suppression de la taxe professionnelle aussi, bien sûr des réformes sont nécessaires mais je crains que comme d'habitude ce soient les petites communes qui en fassent les frais ainsi que le revenu des ménages.

Nous allons quand même continuer à avancer avec un optimisme modéré, certes, mais optimisme quand même.

2010 ce sera pour Montbrison l'achèvement de la salle des fêtes prévu pour mars/avril, ce sera aussi la réalisation du nouveau cimetière.

2010 enfin c'est la constitution au premier janvier de la communauté de communes du Pays de Grignan regroupant 13 communes du canton, Grignan n'a pas voulu y participer, nous le regrettons. Cela n'entame pas notre motivation pour réaliser tous les projets, qui, n'en déplaise au maire de Grignan qui affirme le contraire, sont nombreux, ce ne sont peut-être pas des projets

spectaculaires et grandioses mais ils ont pour but de faciliter le travail des communes et la vie quotidienne de leurs habitants.

Comme chaque année, il y a eu en 2009 de nombreuses manifestations qui ont animé la commune, nous le devons à tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour vous être agréable, à tous les présidents et membres des associations de la commune j'adresse mes plus vifs remerciements et mes encouragements pour leurs projets de 2010.

Merci également au personnel communal, aux élus, conseillers et adjoints pour leur fidèle collaboration.

Enfin, à vous Montbrisonnaises et Montbrisonnais, j'adresse mes vœux les plus sincères.

Ces vœux je devais vous les adresser de vive voix le 9 janvier autour du verre de l'amitié. La météo en a décidé autrement la neige ayant recouvert d'un si joli manteau notre beau village.

Nous sommes surpris de vivre un hiver qui ressemble à un hiver et pourtant les saisons sont belles et bonnes quand elles sont à leur place.

Pour autant cela n'a pas été facile.

Le fait que la neige tombe en abondance tous les 20 ou 30 ans chez nous ne nous incite pas à investir dans du matériel lourd (devons-nous le faire pour l'avenir ?), du coup nos moyens pour déneiger sont assez réduits pour ne pas dire inexistantes. Du fait de l'ampleur du phénomène et de son étendue géographique les moyens techniques du département (ancienne DDE) se sont concentrés sur les grands axes en priorité. Pour nous il fallait faire front de partout à la fois, le travail fait était réduit à néant par notre cher mistral !

Nous en sommes venus à bout cependant, tous les chemins ont été déneigés, un peu tard chez certains et nous nous en excusons mais il est inévitable qu'il y ait un premier et un dernier et le temps qu'il faut pour que les choses se fassent.

Pour ce travail de déneigement nous avons fait appel à l'entreprise Thierry Chaix et nous le remercions vivement et chaleureusement car il a travaillé sans relâche et toujours dans la bonne humeur. Merci également à Joël et Nicolas qui ont spontanément mis leur matériel à disposition et à Patrick, tous les trois ont travaillé au déneigement

dans des conditions difficiles pendant 4 jours, 9 à 10 h par jour. Merci enfin à tous les autres qui ont prêté du matériel, donné un coup de main au déneigement, au ravitaillement, au téléphone etc. merci à tous ceux que ont spontanément proposé leur aide, merci à tous ceux qui ont fait preuve de patience et de compréhension.

Et enfin un coup de chapeau spécial aux trois ou quatre « sympathiques » qui auraient voulu que nous enlevions la neige devant chez eux avant même qu'elle ne tombe, ceux qui auraient supporté que tout le matériel à notre disposition soit mobilisé uniquement pour eux, parce qu'ils avaient des choses « importantes » à faire, ceux qui ont accueilli les déneigeurs avec des reproches voire des insultes, parce qu'ils n'allaient pas assez vite, au lieu de leur offrir une boisson chaude. Ils sont peu nombreux, ils se reconnaîtront, peut-être ?

A ceux-là je veux dire : prenez votre dictionnaire et cherchez la définition du mot solidarité.

Il n'y a pas eu mort d'homme que diable ! (75 000 morts en Haïti !)

Encore une fois bonne année à tous.

Josette Béraud

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 janvier 2010

Excusés : Tous présents

Secrétaire de séance : Sylvain BARJAVEL

Ordre du jour :

- Urbanisme
- Avenant travaux salle polyvalente
- Questions diverses

Urbanisme

PC 26 192 09 N0006 - S.C.I. La Bastide de Montbrison – M. SEIMBILLE

Parcelles B 634-635-638-640 - Chatelard
Avis favorable du Conseil Municipal.

DP 26 192 10 N0001 – Le Clos des Sources – M. AUTIN

Parcelle A 297 – Les Clots

Dossier jugé incomplet, avis défavorable du Conseil Municipal en attendant des clarifications.

CU 26 192 10 N0001 à 0012- Me NICOLAS Marc
Parcelles B 176-177-179-180-181-182-348-561-
628-183-629-630 – Suzaud

Avis défavorable du Conseil Municipal.

Avenants travaux salle polyvalente

Plusieurs travaux concernant la salle des fêtes n'ont pas été pris en compte lors de la réalisation du projet. Cela concerne :

- le traitement des eaux de pluie (récupération et épandage des gouttières issues des bâtiments communaux) pour 8 900 €,
- le traitement des sols (parking) pour 3 300 €,
- le chauffage pour 5 200 €,
- le système d'alarme incendie pour 4 800 €.

Compte-tenu de l'importance de ces opérations pour le bon fonctionnement de la future salle, le

Conseil Municipal a délibéré en faveur de la réalisation de l'ensemble de ces travaux.

Questions diverses

Photocopieur : Suite à l'acquisition du nouveau photocopieur décidé en séance du 24/11/2009, nous devons sortir de l'inventaire communal le photocopieur Minolta acquis en 2000 et repris par le fournisseur. D'autre part, il est nécessaire de convenir d'un contrat de maintenance pour le nouvel équipement.

Accord du Conseil Municipal, pouvoir est donné au Maire pour la signature du contrat.

Dossiers Revenu de Solidarité Active : Le Département de la Drôme a proposé aux communes de se charger de l'instruction des dossiers R.S.A. Le Conseil Municipal a décidé de décliner la proposition.

Assurance du personnel : Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme a proposé aux communes qui le souhaitent, de lancer un appel d'offre pour l'assurance des risques statutaires du personnel communal. Le Conseil Municipal donne son accord.

La séance est levée.

Les Conseillers Municipaux.

Le Maire.

INFOS MAIRIE

SYSTEME D'ALERTE AUTOMATIQUE A LA POPULATION

Afin de tenir à jour nos listes d'appel, pensez si vous souhaitez prendre connaissance des messages émanant de votre Mairie en cas d'alerte, de bien vouloir nous communiquer un numéro de téléphone, portable ou autre, si vous ne figurez pas sur l'annuaire ou en cas de changement de numéro.

Merci Le Maire

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Tél : 04 75 53 57 10

Fax : 04 75 53 68 90

Mail : mairie.montbrison.lez@wanadoo.fr

Secrétariat : ouverture au public

Lundi : 10 h à 12 h

13 h à 18 h

Mardi : 13 h à 17 h

Jeudi : 13 h à 17 h

Pour rencontrer Madame le Maire, prendre rendez-vous

PERMANENCES

Député

Hervé MARITON

Le 2^{ème} mardi du mois de 9 h à 11 h

En Mairie de St Paul 3 Châteaux

www.hervé-mariton.net

mail : hmariton@libertysurf.fr

Conseiller Général

J.François SIAUD

A Grignan : salle annexe de la Mairie le 1^{er} jeudi du mois, de 17 h à 19 h

A Taulignan : en Mairie le 3^{ème} jeudi du mois, de 17 h à 19 h

TRESOR PUBLIC de GRIGNAN

Avenue de Grillon

26230 GRIGNAN

Tél : 04 75 46 51 38

Ouvert au public :

du Lundi au Jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi de 9 h à 12 h

CENTRE DES IMPOTS DE MONTELMAR

Ouvert du lundi au vendredi

De 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00

Tél : 04 75 00 38 09

Mail : cdi.montelimar@dgfip.finances.gouv.fr

D.D.E de NYONS

12 AVENUE DE VENTEROL 26110 NYONS

(pour l'urbanisme) Tel : 04 75 26 90 10

OFFICE DE TOURISME

Du Pays de GRIGNAN

Espace Ducros

Place du jeu de ballon

Tél 04 75 46 56 75

POLICE SECOURS 17

SAMU 15

POMPIERS 18

GENDARMERIE 04 75 53 55 05

REMERCIEMENTS

Merci à la municipalité de Montbrison et, plus particulièrement, à Joël et à Nicolas pour l'assistance qu'ils ont apportée lors de l'hospitalisation de Denise Barjavel, alors qu'elle était bloquée chez elle par la neige en ce 10 janvier 2010. Merci également à l'équipe des pompiers de Taulignan chargée de la transporter dans les conditions climatiques délicates que chacun a connu. Merci.

Denise, A-Marie, Rémy, M-Noëlle, René.

PAROISSE

Samedi 6 février - 18 h - messe à l'église de Montbrison
 Nous fêterons Saint Blaise, patron de notre village.

Saint Blaise : Évêque de Sébaste, en Turquie, martyrisé vers 320, par l'ordre d'Agriola, gouverneur de la Cappadoce. Selon la tradition, il aurait guéri un enfant du mal de gorge, dans sa prison. Saint Blaise est aussi patron de la ville de Dubrovnik.

LA SOULEIADO

Le Club "La Souleïado" vous informe que L'Assemblée Générale annuelle aura lieu le mercredi 17 février à 14h30, salle de la mairie.
 Dès à présent, réservez cette date.

SUDOKU

| | | | | | | | | |
|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| | | | | 4 | | | | |
| 3 | | | | | | 7 | | |
| | | 7 | | | | 3 | | 1 |
| 4 | | | 3 | | | | 2 | 7 |
| | 1 | | | | | 8 | | |
| | 5 | | | 8 | 6 | | | |
| 1 | 6 | 2 | 8 | | | | | 3 |
| | 7 | 9 | 1 | 6 | | 4 | | 2 |
| 8 | | | | 9 | | | | |

Solution le mois prochain

PRESTATION DE SERVICE



*LABOUR
SEMIS
MOISSON*

*VENDANGE
MECANIQUE*



BERNARD SYLVAIN
 E.A.R.L L'AGNEAU DU LONG DU LEZ
 26770 MONTBRISON SUR LEZ
 ☎: 06-86-08-42-65



MICKAËL BASTET
 LE LONG DU LEZ
 26770 MONTBRISON SUR LEZ
 ☎: 06-23-76-60-43

ASSOCIATION POUR L'AIDE AUX FAMILLES SERVICE A DOMICILE

L'Association pour l'Aide aux Familles située à Valréas propose sur votre commune une large gamme de services à domicile pour les familles, les personnes âgées, les personnes handicapées: aide aux gestes de la vie quotidienne, entretien du logement, repassage, garde d'enfants à domicile, transport accompagné, jardinage, petit bricolage, dépannage informatique...

Depuis 1964, notre association dispose de services de qualité avec du personnel qualifié et encadré.

Après une évaluation de vos besoins, nos services vous proposent une offre détaillée et chiffrée, s'occupent des démarches administratives et des demandes d'aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

Vous avez le libre choix dans la durée de la prestation, en fin de mois vous recevrez une seule facture.

Vous n'êtes pas l'employeur, de ce fait, vous n'avez aucune des obligations et responsabilités qui en découlent.

Les foyers fiscaux imposables sur le revenu peuvent **déduire jusqu'à 50%** des sommes dépensées pour ces services à domicile et les employeurs ont maintenant possibilité comme

pour les tickets restaurants, de faire bénéficier leurs salariés de chèques emploi service universel (CESU).

De même les personnes exerçant une activité professionnelle ou demandeurs d'emploi de plus de trois mois peuvent bénéficier dans les mêmes conditions d'un crédit d'impôt.

Enfin nous disposons d'un agrément qualité délivré par la préfecture depuis 1999 et nous avons obtenu la certification NF Service «Service aux personnes à domicile» - NF 311.

Cette marque de qualité nous a été délivrée par AFNOR CERTIFICATION, organisme certificateur indépendant, après une analyse et une évaluation rigoureuses de notre service et de notre organisation.

Afin de faire connaître ses services, l'Association pour l'Aide aux Familles a édité une plaquette de présentation qui est disponible auprès de votre mairie ainsi que sur son site internet :

www.aideauxfamilles.fr

**Vous pouvez aussi nous contacter directement
aux numéros suivants: 04.90.35.20.09 ou
au 04.90.35.29.60**

L'ÂNE DE NAZAIRE

On sait combien les ânes tiennent à leurs habitudes et quelle force de volonté, fermement vissée, réside entre leurs gros yeux veloutés et ronds.

L'âne en question était sur ce point remarquable entre tous les ânes.

Laborieux et résigné, mais laborieux par raison et résigné d'après je ne sais quelle mystérieuse logique spéciale aux ânes, il portait le fait sans boudier, que ce fût semence ou légumes, à la condition toutefois que le poids ne dépassât pas un maximum qu'il s'était fixé à lui-même. Pour une once de plus, il se couchait jusqu'à ce qu'on l'eût allégé de ce qui, d'après ses calculs d'âne, lui paraissait être de trop.

L'âne appartenait à un certain M. Nazaire, ennemi né des collégiens, - son jardin se trouvait voisin du préau où nous prenions nos ébats, - et surnommé par nous Nazaire-Lunette parce que, ancien commissaire de la marine, on le voyait parfois au plus haut de son logis, inspecter l'horizon à l'aide d'une lunette d'approche.

Cet âne, entre autres originalités, avait une singulière manie. Était-ce instinct de propreté ou malicieuse taquinerie? je l'ignore; mais jamais il n'avait pu se décider à laisser dans l'écurie, comme généralement font les ânes, l'excédent de ses digestions. Il lui fallait le grand air, l'aspect de la rue.

Qu'il se fût, la veille, bourré de chardons en allant aux champs ou qu'il eût mélancoliquement broyé devant sa mangeoire la paille hachée grossier qui sert d'avoine aux pauvres ânes, aussitôt l'écurie quittée, aussitôt le

seuil de la maison franchi, il s'ébrouait, levait la queue... et l'économe M. Nazaire, armé d'une pelle et d'un balai, s'empressait de ramasser le petit tas d'excellent fumier pour en fertiliser son jardin. Les choses marchaient ainsi depuis longtemps, quand le conseil municipal, ayant découvert un grand homme et voulant lui élever une statue, eut besoin d'argent et délibéra pour mettre en adjudication le balayage de la ville.

L'adjudication eut lieu. Un paysan des bas quartiers fut nommé balayeur en chef; et dès lors ce fut, au sujet de l'âne, entre ce paysan et M. Nazaire, une guerre de tous les jours.

Car M. Nazaire voulait, comme jadis, garder pour lui le précieux crottin provenant en somme de son âne, tandis que le balayeur, fort de son privilège, prétendait, non sans raison, que, d'après le cahier des charges, tout fumier, par le seul fait de toucher le pavé de la ville, devenait sa légitime propriété.

Il fallut aller en justice, et ce samedi-là nous manquâmes l'école.

Je vois encore l'air perplexe du bon M. Trotabas, le juge, se grattant le menton et s'emplantant le nez de tabac pour mieux éclaircir ses idées, tandis qu'à grand renfort d'injures, de serments et d'apostrophes indignées, M. Nazaire et le balayeur essayaient de faire valoir leurs raisons.

*Le fumier m'appartient, disait M. Nazaire, puisqu'il est fabriqué par mon âne, avec mes chardons et ma paille.

*Il m'appartient à moi, répliquait le balayeur, j'ai droit sur tout ce qui tombe dans la rue.

La question était délicate et M. Trotabas hésitait. Pourtant le sentiment public, je dois le dire, était plutôt favorable au balayeur.

A la fin M. Trotabas, après une dernière prise, fit faire silence et jugea :

*Ecoute, Nazaire, tu n'as pas tort et le balayeur a raison. Il convient d'arranger les choses. Agissez en frères, partagez l'objet du litige. Le crottin des jours pairs sera pour toi, Nazaire, et celui des jours impairs pour le balayeur.

La devise chez nous est : « Tout ou rien » ; d'un commun et touchant accord, Nazaire et le balayeur refusèrent.

*Alors en ce cas, puisque l'arrangement est impossible, je donne gain de cause au balayeur. Seulement, un conseil, ajouta M. Trotabas, qui était le plus conciliant des hommes, raisonne ton âne, Nazaire, décide-le à faire dedans ce qu'il a coutume de faire dehors, les ânes sont parfois moins têtus que certains plaideurs et se rendent à une bonne parole. Si, d'ailleurs, l'âne s'obstinait, tu pourrais toujours, Nazaire, lui suspendre un panier sous la queue. Le fumier sera tien s'il ne touche pas terre.

Il faut croire que l'âne s'obstina, car à la suite de ce jugement digne du grand roi Salomon, vingt ans durant – qu'il s'agisse d'ânes ou d'hommes, les habitudes régulières font vivre mieux – vingt ans durant, sous les yeux du balayeur frustré et déçu, nous vîmes l'âne de M. Nazaire s'en aller aux champs le matin, avec un panier précisément à l'endroit où les chiens n'ont guère coutume de porter la muselière.

Paul-Auguste Arène

Texte confié par un de nos lecteur au « Petit Journal »

DERNIÈRE MINUTE

Incinération des végétaux pendant les mois de février et mars
Obligation de déposer en mairie une déclaration préalable. Formulaire en Mairie.

Prochain numéro du petit journal de Montbrison **Mercredi 3 mars 2010**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 22 février 2010 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster : Alain MONTLAHUC

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT